

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 mars 2023

**Rapporteur :
Monsieur Matthieu
STERVINOU**

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 07/04/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/04/2023 (accusé de réception du 07/04/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions aux associations à caractère social

La commune de Quimper apporte son soutien financier à de nombreuses associations œuvrant sur son territoire pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Il est proposé au conseil municipal de voter les subventions proposées au titre de l'année 2023.

Il convient de présenter les demandes de subventions relevant du champ de la santé. Seize associations ont présenté des dossiers de subventions. Elles agissent en faveur de des thématiques suivantes :

- Prévention/ soutien ;
- Accompagnement ;
- Souffrance ;
- Conduite à risques ;
- Accès aux soins.

L'intervention de ces associations concerne le territoire de Quimper, elles sont des acteurs essentiels pour défendre, prévenir et soutenir les usagers souvent démunis face aux problèmes de santé. A cet effet, la commune de Quimper a vocation à favoriser le partenariat local sur les questions de santé, notamment en coordination avec le contrat local de santé à l'échelle communautaire.

Madame Yvonne RAINERO étant sortie de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré (47 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 – d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 520 6574 900

Nom de l'association	Montant en euros
Associations de santé	
<p>ADDEVA (Association départementale de défense des victimes de l'amiante) Association ayant pour objet la défense des victimes de l'amiante et de leurs familles ; actions de prévention et d'information sur les dangers de l'amiante.</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	100
<p>AIDES Bretagne Intervention auprès des personnes séropositives et des populations les plus vulnérables au VIH et aux hépatites virales.</p> <p>Subvention de fonctionnement dans le cadre de la gestion de l'automate de seringues</p>	1 800
<p>Alcool assistance – La Croix d'or Association d'aide aux personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psychoactifs.</p> <p>Aide aux loyers Subvention de fonctionnement</p>	3 500 500
<p>ARLMVB Entraide, incitation à l'apprentissage d'une voix de remplacement ; aide morale à la réinsertion et à la réadaptation familiale, sociale et professionnelle ; défense des intérêts et des droits des laryngectomisés et autres mutilés de la voix ; vente d'accessoires spécifiques.</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	100
<p>Association pour les soins palliatifs Armorique Association ayant pour but de mettre en œuvre des actions permettant aux personnes atteintes de maladies graves potentiellement mortelles, de vivre cette étape de la vie avec le maximum de confort et de dignité ; proposer une présence et une écoute auprès du malade, à domicile ou en établissements ; accompagner la personne en complément de la famille, du personnel soignant, des auxiliaires de vie sans les remplacer ; être à l'écoute de la famille, la soutenir.</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	300
<p>ELA « Mets tes baskets et bats la maladie », est une initiative citoyenne dont l'objet est de proposer aux établissements scolaires de sensibiliser les jeunes à l'existence de maladies orphelines (particulièrement la leucodystrophie) au handicap et de recueillir des fonds pour financer la recherche médicale ainsi que soutenir les familles concernées.</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	200
<p>Maison du patient / La ligue contre le cancer A pour but d'apporter un accompagnement et un suivi pour des patients en externe et en interne hospitalier</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	4 000

<p>Mille et un petit prince L'association a pour but d'apporter un soutien financier aux projets du service de pédiatrie du CHIC de Cornouaille et de soutenir les actions en lien avec la pédiatrie</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	1 500
<p>Oligocyte Bretagne L'association a pour objet de sensibiliser sur les caractéristiques des pathologies, le soutien des patients affectés et leur famille et la promotion et l'aide au financement de la recherche médicale.</p> <p>Subvention de fonctionnement (500 €) et d'aide au projet (500 €)</p>	1 000
<p>Rêves de Clown Apporter des instants de bonheur aux enfants et adultes hospitalisés par la création, la production, la diffusion de spectacles adaptés.</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	800
<p>La ferme de Tobie L'association a pour objet d'être un centre d'accueil, de réflexion et de ressourcement pour des personnes concernées par le handicap (parents attendant ou ayant un enfant handicapé, professionnels du handicap, personne désireuse d'approfondir le sens de la vie avec les plus fragiles) et d'organiser le Festi +, festival local artistique et culturel.</p> <p>Subvention de fonctionnement</p>	1 500
<p>Banque alimentaire Collecte et distribution de denrées alimentaires en faveur des personnes les plus démunies.</p> <p>Subvention de fonctionnement dans le cadre de la convention de partenariat</p>	50 270
<p>Secours populaire Association dont le but est de soutenir, dans l'esprit de la déclaration universelle des droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical, moral, juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.</p> <p>Subvention de fonctionnement Aide aux paiements des loyers</p>	700 15 018

2 - d'autoriser madame la maire à signer les avenants suivants :

- Banque alimentaire ;
- Aides.